

Règlement - Les Couronnes 2026

1/ Initiatives concernées :

Une ou plusieurs initiative(s) menée(s) de façon concrète dans la ou les catégorie(s) de prix considérée(s).

2/ Période de référence :

Initiative récente (menée à partir du 1^{er} janvier 2024).

3/ Modalités de participation :

L'ensemble des investisseurs institutionnels (caisses de retraite, instituts de prévoyance, assureurs, mutuelles, fondations, etc.) peuvent concourir à un ou plusieurs prix.

Pour candidater, il suffit à l'investisseur institutionnel de décrire, pour chacun des prix considérés, une ou plusieurs initiative(s) menée(s) dans le domaine analysé en complétant le dossier de candidature qui détaille le niveau d'exigence du jury.

4/ Composition du jury :

- Président du jury : Pierre-Maxime DUMINIL, Consultant - PARMENIDE
- Jean-François BOUILLON, Directeur associé - ALPHA INSTITUTIONNELS CONSEIL
- Emmanuel DE LA VILLE, Consultant indépendant - EDLV CONSEIL
- Servane DUFOREST, Consultante indépendante
- Jean-François GAVANOU, CEO - TQUARTER FINANCE
- Olivier HEREIL, Expert en gestion financière institutionnelle (ex-BNP Paribas Cardif)
- Agnès LOSSI, Partner - INDEFI
- Etienne STOFER, Consultant indépendant - STOFER CONSEIL (ex-directeur - CRPN)
- Philippe TAFFIN, Co-président de la Commission Impact - INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE
- Patrick VIALLANEX, Directeur associé - A2 CONSULTING

5/ Catégories de prix :

- Prix de la meilleure initiative contribuant à la transition écologique (climat & biodiversité)
- Prix de la meilleure initiative en matière d'impact sur la transition sociale
- Prix de la meilleure initiative en matière de financement des territoires et de l'économie réelle
- Prix de la meilleure initiative en matière d'immobilier
- Prix de l'investisseur institutionnel pour sa gestion de la performance financière
- Prix de l'engagement en faveur de la souveraineté numérique

Un Prix spécial du jury sera également remis à une institution gérant un encours inférieur à 5 milliards d'euros et ayant déposé le meilleur dossier dans un des prix ci-dessus.

6/ Calendrier :

- Ouverture des candidatures : janvier 2026
- Date limite de retour des dossiers de candidature : mercredi 17 juin 2026 à 16h00
- Oraux : mercredi 14 octobre 2026
- Remise des prix : mardi 1 décembre 2026

Le dossier de candidature au format numérique est à compléter et à envoyer par e-mail (msenser@agefi.fr) au plus tard mercredi 17 juin 2026 à 16 heures en précisant :

- Le nom de votre société
- Les coordonnées du responsable en charge du dossier (prénom, nom, fonction, téléphone, e-mail)
- Le ou les prix pour le(s)quel(s) vous concourez, ainsi que la ou les description(s) des initiatives pour chacun d'entre eux
- Le montant des encours gérés par la direction des investissements

Pour tout renseignement, contactez Ludivine GARNAUD, 01 41 27 47 83 ou lgarnaud@agefi.fr